

## **Un meurtre qui « ne surprend pas »...**

*Par Chantal Arseneault, Pascale Bouchard et Jenny Godmer, Responsables des trois maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants de Laval.*

Pour la troisième fois en moins de deux ans, nous avons appris la mort d'une Lavalloise, dans des circonstances qui portent à croire que le décès résulte de la violence de son conjoint. Le 20 novembre dernier, c'est une jeune femme de 21 ans, Anne-Marie Desaulniers, qui a perdu la vie. Son conjoint a été arrêté et accusé de meurtre non prémédité.

À chaque fois que nous apprenons qu'une femme a été tuée, plusieurs émotions nous envahissent : la colère et l'indignation, car cette violence doit cesser et que la perte d'une vie est dramatique, mais aussi la tristesse et l'empathie envers les familles et les proches concernés. Cependant, malgré et au delà de ces émotions, nous avons aussi le devoir de nous poser des questions concernant la sécurité des victimes de violence conjugale et concernant notre rôle de citoyen et citoyenne dans certaines situations. Nous devons nous poser des questions pour savoir si ce drame aurait pu être évité.

Nous croyons qu'il est nécessaire de rappeler que des gestes peuvent être posés lorsque nous avons des doutes, que nous sommes inquiets, que nous nous sommes déjà dit que « tout ça allait mal finir » ou même que l'idée qu'il puisse la tuer un jour nous soit déjà passée par la tête. Nous le savons, intervenir n'est pas toujours facile pour les proches et l'entourage et il est compréhensible qu'on puisse hésiter à le faire, pour toutes sortes de raisons. Mais, un simple geste peut parfois faire toute la différence pour la sécurité d'une femme et de ses enfants et nous nous devons de le poser. Si vous en êtes au point de vous posez la question : dois-je appeler la police ? Faites-le!

### **Des services gratuits offerts en tout temps**

Des lignes d'écoute sont accessibles dans nos ressources d'aide et ce, 24 h sur 24, 365 jours par année. Pour vous écouter, répondre à vos questions et vous soutenir, nous pouvons vous aider à évaluer la situation et voir avec vous s'il est possible d'agir et de poser un geste qui fera une différence et accroîtra la sécurité des personnes.

Que vous soyez vous-même victime de violence conjugale ou que ce soit votre amie, votre sœur, votre fille, votre collègue ou votre voisine, ce service est tout à fait **gratuit et confidentiel**.

Des événements aussi dramatiques nous démontrent malheureusement l'importance et la pertinence de poursuivre les différentes actions menées pour prévenir et contrer la violence faite aux femmes. À Laval, dans le cadre des « 12 Jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes », qui se déroulent du 25 novembre au 6 décembre, les maisons d'aide et d'hébergement de Laval feront parvenir, pour une troisième année consécutive, 30 000 cartes postales dans différents foyers lavallois. Le message de la carte est simple :

Mon amie, ma sœur, ma fille, ma collègue vit de la violence conjugale.  
Ça me concerne, je peux agir !  
Le Silence n'est pas une option.

Pour que cette violence cesse, soyons solidaires  
pour la sécurité de tous et toutes !

La Maison de Lina : 450-962-8085 La Maison L'Esther : 450-963-6161 Le Prélude : 450-682-3050